

Lundi 30 août 2021

Médaille du Département de la Charente-Maritime pour Clarisse Martinière
Premier prix du concours national d'éloquence "Plaisir de dire".

CÉRÉMONIE REMISE DE LA MÉDAILLE DU DÉPARTEMENT À CLARISSE MARTINIÈRE, COLLÉGIENNE DE CHARENTE-MARITIME LAURÉATE DU CONCOURS NATIONAL D'ÉLOQUENCE "PLAISIR DE DIRE"

Après avoir remporté le 2^{ème} prix du concours d'expression orale "Dire pour convaincre" de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de la Charente-Maritime (AMOPA 17), la jeune **Clarisse Martinière élève en classe de 3^{ème} au collège Didier Daurat de Mirambeau** s'est distinguée en remportant le 1^{er} prix du concours national d'éloquence "Plaisir de dire".

À cette occasion, **Catherine Desprez Vice-Présidente du Département en charge de la Culture**, en présence de **Patrick Ancel, Président de l'AMOPA 17**, lui a remis la médaille du Département à la Maison de la Charente-Maritime à la Rochelle afin de féliciter la jeune oratrice pour sa performance.

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE "PLAISIR DE DIRE" ●●

Le concours d'expression orale "Dire pour convaincre" initié en 2017 par la section locale de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques est soutenu chaque année par le Département de la Charente-Maritime. Plus de 500 jeunes issus de 14 établissements ont concouru à l'édition 2020-2021.

Dans la continuité de ce concours, l'AMOPA à l'échelon national a souhaité créer le concours d'éloquence "Plaisir de dire". Pour y participer **la sélection se déroule en deux temps** :

- Dans chaque collège, les collégiens sont sélectionnés par leurs enseignants pour concourir au concours départemental.
- À l'issue de celui-ci l'AMOPA au niveau départemental sélectionne des élèves pour concourir au niveau national.

C'est ainsi que l'AMOPA 17 a sélectionné la talentueuse Clarisse Martinière, collégienne de 3^{ème} suite à sa prestation pour participer à ce concours d'éloquence.



LA PERFORMANCE DE CLARISSE MARTINIÈRE SALUÉE ●●



7 candidats issus des sections locales de l'AMOPA ont participé au concours "Plaisir de dire", qui pour la première fois, disposait d'une thématique imposée. Pour remporter ce prix, Clarisse Martinière a dû produire un discours de 3 minutes explorant la problématique suivante : *peut-on être différent et vivre ensemble ?*

Grâce à son **argumentaire construit selon le principe de la rhétorique grecque**, ses compétences oratoires indéniables et sa très belle plume, Clarisse a conquis à l'unanimité tous les membres du Grand Jury et a remporté ainsi le 1^{er} prix du concours d'éloquence "Plaisir de dire".

Pour visionner sa performance rendez-vous sur [Charente-Maritime.fr](https://www.charente-maritime.fr).